MODÈLE 084 | RÉSIDENCES, PRODUCTION ET SPECTACLE | CONTRAT

Convention de **résidence**

Convention qui organise l'accueil d'un artiste ou d'une compagnie en résidence de création, avec les moyens mis à disposition, le calendrier de travail et les restitutions publiques prévues.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Elle lie la structure d'accueil (centre culturel, théâtre, atelier) et l'artiste résident. Elle sert de justificatif pour une bourse de résidence ou une aide à la création, et fixe la propriété des œuvres produites ainsi que les rendez-vous publics qui rendent la résidence vérifiable.

AVANT DE REMPLIR

- Indiquez clairement les dates de présence effective de l'artiste, car les financeurs vérifient la durée réelle de la résidence et non la période administrative.
- Prévoyez au moins une restitution ouverte au public ; elle constitue la preuve la plus simple du déroulement de la résidence.
- Joignez le budget détaillé à la convention et précisez qui supporte les frais de matériaux, de production et de voyage.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

CONVENTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Structure d'accueil : [Dénomination], [Adresse], représentée par [Nom et prénom, fonction].

Artiste ou compagnie en résidence : [Nom], discipline [Arts plastiques, danse, musique, écriture, théâtre],

représenté(e) par [Nom et prénom].

Projet : [Titre et description succincte du projet de création].

1. **Durée** : résidence du [Date de début] au [Date de fin], soit [Nombre] semaines, avec présence de l'artiste [Nombre] jours par semaine.
2. **Moyens mis à disposition** : [Atelier, studio, salle de répétition], équipement [Liste], accès aux horaires [Horaires].
3. **Hébergement et restauration** : [Logement fourni ou indemnité], prise en charge par [Structure / Artiste].
4. **Allocation de résidence** : somme versée à l'artiste en [Nombre] échéances, selon le budget joint en annexe.
5. **Accompagnement** : référent désigné par la structure : [Nom et prénom], rencontres de suivi toutes les [Fréquence].
6. **Restitutions publiques** : atelier ouvert ou présentation de travail le [Date], rencontre avec des élèves ou habitants le [Date].
7. **Propriété des œuvres** : l'artiste demeure titulaire de ses droits d'auteur ; la structure peut utiliser des images de la résidence pour sa communication, avec mention de l'auteur.
8. **Responsabilité** : l'artiste souscrit une assurance couvrant ses matériaux et ses activités ; la structure assure les locaux.
9. **Bilan** : un rapport d'activité de [Nombre] pages est remis dans les [Durée] suivant la fin de la résidence.
10. **Résiliation** : possible par lettre motivée avec préavis de [Durée], en cas de manquement grave.

Annexes

- Budget de la résidence ventilé par poste.
- Calendrier des rencontres et des restitutions publiques.
- Attestation d'assurance de l'artiste.
- Plan et règlement intérieur des locaux mis à disposition.

Les parties s'engagent à se rencontrer à mi-parcours, le [Date], pour faire le point sur l'avancement du travail et ajuster le calendrier si nécessaire.

Fait à [Lieu], le [Date], en deux exemplaires.

Pour la structure d'accueil : [Nom, signature, cachet]

Pour l'artiste : [Nom, signature]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant